Vol. XVI. | Saint-Boniface, Manitoba, 21 Juillet 1887 | L'Université Laval | No. 40.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

PENSÉES.

Un jour de bonheur étend ses rayons sur dix jours de malheur qui le suivent.

On est heureux ou malheureux par une foule de choses, qui ne paraissent pas, qu'on ne dit point et qu'on ne peut dire.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis

La Rochefoucale.

Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien.

L'activité fait plus de fortunes que la prudence.

Vauvenargues.

Le changement de modes est l'impôt que l'industrie du pauvre met sur la vanité du riche.

Les occasions nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes.

La Rochefoucauld.

En général, nous autres hommes, nous nous plaignons trop ; nous accusons le sort et la nature, ou la société, comme si toute notre vie se passait à subir le malheur. Et pourtant que de moments faciles et gais, insensiblement heureux dus au printemps, au soleil de chaque matin ! Que de bons quarts d'heure et même de journées dont on ne parle pas ! On souffre bruyamment, on jouit en silence.

Sainte-Beuve.

LA BANQUE DE M. BRUNELLE.

Ou comment il s'enrichit à placer ses fonds à Gros intérets.

—Vous allez me trouvez bien curieux, M. Brunelle, mais pour une fois que vous venez voir votre vieil ami, vous lui passerez bien cette faiblesse, je voudrais vous demander une chose.

—Faites, l'ami Pierre, faites et ne vous gênez pas. Ne sommes-nous pas les mêmes amis qu'il y a quarante ans et vous savez bien qu'il n'y avait pas de secrets entre nous, dans ces temps d'étourderies et de courses folles.

—Ca c'est vrai, monsieur Brunelle, mais il est loin ce temps là et nos positions ont bien changé depuis. Venu ici à Montréal dans l'espérance d'y faire fortune, j'y travaille encore aussi dur qu'il y a trente ans et mes enfants, que je n'ai pu établir faute de moyens, sont dispersés de part et d'autre, menant une vie aussi misérable que la mienne. Mais pour vous, les choses ne sont pas pareilles : vous voilà riche aujourd'hui et vos enfants sont tous bien établis autour de vous sur de belles et bonnes terres que vous leur avez achetées ; vous habitez toujours la terre que vous ont laissée vos vieux parents et que vous avez améliorée ; vous y vivez tranquille, dans le repos, sans souci pour vos vieux jours. Pourtant, soit dit sans vous offenser, nous sommes bien partis ensemble du même point, ceurageux tous les deux, également confiants dans l'avenir, mais pas plus riches l'un que l'autre. Encore une fois pardonnez-moi ma curiosité, mais puisque vous avez bien voulu me garder votre encienne amitié, dites-moi, je vous prie, comment avez-vous fait pour vous attirer ainsi les plus belles faveurs de la fortune ?

—Ah ! ça, mon cher Pierre, c'est tout mon histoire, que vous me demandez là, mais soit, puisque je puis ainsi vous faire plaisir, et peut-être même vous être de quelqu'utilité, je vais vous la raconter. Prenons le temps d'allumer et je commence.

Vous vous rappelez, n'est-ce pas, en quel état se trouvait la terre de mes vieux parents lors qu'elle passa entre mes mains : elle ne produisait plus comme dans les bonnes années ; le bétail n'avait pas grande valeur ; les outils et les agrès de culture avaient été bien négligés. Mais j'étais jeune, plein de confiance et j'assumai résolument la besogne ; ce que m'apporta ma femme m'aida à regarnir un peu la terre et pendant les quelques premières années, je ne pensai pas trop à me plaindre de l'état de mes affaires. Cependant les récoltes n'augmentaient pas ; j'avais beau allonger mes journées de travail, me bercer de l'espoir que je réussirais mieux d'année en année, je voyais la familllе augmenter et la terre devenait de plus en plus avare. L'espoir ne dure pas toujours et je finis par regretter sincèrement de pas vous avoir suivi en ville, où le travail des manufactures me paraissait agréable et léger auprès du labeur ingrat auquel je me voyais astreint. Mais mes vieux parents étaient là qui voulaient finir leurs jours auprès de moi et je savais que ce serait précipiter la fin de leur existence que de les arracher à la terre où ils avaient vécu heureux. Pour eux donc je me rattachai à mon sort.

Un jour que j'étais à labourer dans le champ, un peu éloigné de la maison, je vis venir à moi le digne curé de la paroisse, le Père Martin. Vous vous rappelez que c'est lui qui nous fit faire notre première communion; il m'aimait beaucoup et je l'estimais en conséquence. Sa visite tombait on ne peut plus à propos : je me sentais découragé, à la veille de tomber dans les dettes, je lui exposa ma situation.

—Mon ami, me dit-il en me frappant sur l'épaule et en me regardant avec cet air que vous savez et qui aurait converti un turc, vous êtes jeune encore, vous pouvez améliorer votre position, prospérer, devenir riche même ! Voulez-vous suivre le plan que je vais vous tracer, mais le suivre j'entends, à la lettre, exactement et en tous points !

—Mais je ne demande pas mieux, monsieur le curé ! Que faut-il que je fasse dites ? Voilà bien assez longtemps que je travaille comme un nègre pour m'appauvrir davantage de jour en jour.

—Voilà justement le mal, vous travaillez trop.

—Mais, monsieur le curé, comment pourrai-je autrement venir à bout de mon onvrage ? Mes moyens ne me permettent pas d'employer du monde pour m'aider.

—N'importe, ménagez vos bras.

—Mais encore, monsieur le curé, avec toute la peine que je me donne, je puis difficilement subvenir aux besoins de ma famille et de mes vieux parents ; si je travaille moins, qui les fera vivre ?

—Quand je vous promets que cela ira mieux ! Voyez donc les messieurs Dumontier ; ils ne travaillent pas comme vous et vivent pourtant bien mieux.

—La belle affaire ! Ils sont riches, calculent tout le temps, spéculent et portent toutes les semaines de l'argent à la banque.

—C'est justement ça ; et maintenant, mon ami, pourquoi ne faites-vous pas comme eux ? Calculez, mettez de l'argent à la banque !

Pour le coup, je crus que notre bon vieux curé, par l'effet de l'âge, avait complètement perdu la tête ; je le considérais tout abasourdi, m'attristant déjà sur son sort. Mais lui, riant et me tapant toujours sur l'épaule : "C'est comme je vous le dis, répétait-il, travaillez moins, calculez, mettez des fonds à la banque, c'est le moyen de devenir riche."

—Si je ne vous connaissais aussi bien, lui répliquai-je, je croirais, monsieur le curé, que vous voulez rire de moi ; mais vous êtes bon et je sais que vous ne voudriez jamais abuser de la misère même d'un ennemi, si vous pouviez en avoir. Expliquez moi donc, je vous prie, cette embarrassante énigme : vous voulez que je mette de l'argent à la banque, et je suis obligé de m'endetter pour faire face à mes affaires.

Et m'entraînant auprès d'une grosse roche où il me fit asseoir à ses côtés, le bon curé reprit :

"La banque dont je veux vous parler, mon cher ami, c'est la terre que vous cultivez. Plus stable que les banques de nos villes, elle leur ressemble en ce que, si l'on veut en retirer un intérêt quelconque, il faut d'abord lui confier un dépôt ; mais plus généreuse que celle-là l'intérêt qu'elle paye n'est pas limité, il peut même dépasser de beaucoup le montant des sommes qu'on lui confie.

"Vous labourez bien votre terre, mais que lui donnez-vous ? Je vois partout autour de vos étables le fumier de vos animaux qui se gaspille ; le ruisseau en emporte l'essence, la pluie et le soleil annéantissent le reste. Vous arrachez, à force de travail, de maigres récoltes de vos champs, mais songez-vous jamais à rien leur restituer ? Frappant du matin au soir à la porte de la banque pour en retirer quelque chose, quel dépôt y faites-vous jamais ?

"Vous allez recueillir tout le fumier qui se perd dans vos étables, autour de vos bâtiments, le long du chemin ; je calcule que vous en trouverez suffisamment pour bien fumer six arpents. Vous travaillerez avec soin ces six arpents sans toutefois négliger le reste de votre culture, et à la récolte, si je suis encore de ce monde, vous m'en donnerez des nouvelles. Vous m'avez promis de suivre la ligne de conduite que je vous tracerais, mettez-vous à l'œuvre dès aujourd'hui même ; faites à la banque votre premier dépôt et ne laissez rien perdre à l'avenir, qui le puisse grossir."

Les paroles du bon curé me frappèrent ; j'avais pleine confiance en son savoir et son expérience, je fis comme il m'avait dit.

Le résultat fut merveilleux : avec moitié moins de travail, les six arpents de terre ainsi fumés me rapportèrent autant que quinze autres cultivés d'après mon ancienne façon. Je compris alors tout le sens des paroles du Père Martin : "Travaillez moins, mettez des fonds à la banque et vous retirerez davantage." L'engrais est bien ce qui fait la récolte ; c'est le véritable capital du cultivateur et bien insensé est celui qui le laisse perdre ; il court à sa ruine !

Je sentis naître en moi un goût nouveau pour l'agriculture et je recherchai avidement toutes les occasions possibles de me perfectionner dans ce bel art. Mon bétail, mieux entretenu, progressa rapidement, me donna plus de revenus, produisant abondance d'engrais dont je prenais le plus grand soin ; je pus, dans la suite, fumer des étendues de terrain de plus en plus grandes, j'adoptai le système de culture par rotations, mes récoltes doublèrent, triplèrent en quelques années et je me vis bientôt sur le chemin de la prospérité. Le bon Père Martin ne vécut pas assez longtemps pour être témoin de toute ma bonne fortune, mais sa mémoire ne quittera jamais mon esprit. Comme il riait de bon cœur le bon saint homme, lorsque s'informant de la situation de ma banque, je lui répondais : "C'est une banque à toute épreuve ; elle reçoit toujours mais ne cesse jamais de payer." Je dois vous dire, Pierre, que la banque où les MM. Dumontier déposaient autrefois leur argent avait fait faillite et qu'à la suite de cette catestrophe ces pauvres gens s'étaient trouvés ruinés. Cette circonstance me faisait apprécier mieux encore l'avantage que l'exploitation du sol possède sur toutes les autres branches d'industrie.

Et voilà, mon ami Pierre comment je suis arrivé à la fortune après avoir été à deux doigts du découragement et de la ruine. Puisse mon récit, lorsque vous le répéterez à quelqu'un de vos enfants, lui inspirer le goût de l'agriculture et le pousser vers l'un de nos beaux cantons où, par la mise en pratique des saines notions de l'art agricole, il pourra procurer une douce tranquillité à vos vienx jours et asseoir sur une base solide son avenir et celui de ses enfants.

L'OBUS.

Près du pont des lèvres, sur la rive gauche de la Seine, s'élevait, noyée dans un massif de verdure, une coquette chaumière, dont les murs et la toiture disparaissaient sous l'enchevêtrement du lierre, de la clématie et du chèvre-feuille.

Dans le jardin qu'ombrageait de vieux chataigniers, les pinsons, les bouvreuils se donnaient de joyeux rendez-vous, et leur gai babil charmait les hôtes de la maisonnette.

Les hôtes Pierre Barlat, un brave et honnête ouvrier dur à l'ouvrage, joyeux compagnon, ignorant le chemin du cabaret, ne cherchant d'autres jouissances que celles que lui procurait la vie de famille, sa femme Jeanne, une robuste paysanne, dont les grosses lèvres rouges s'ouvraient dans un franc sourire, sur ses dents merveilleuses de blancheur.

C'était plaisir de voir cette joyeuse mère soigner ses trois enfants tout jeunes encore. Jamais un moment d'impatience et pourtant, c'était du mal, trois marmots à soigner, le linge et les vêtements à entretenir et tous les autres soins du ménage ! Tout cela se faisait en chantant et le soir, après le dîner quand toute la marmaille dormait, il restait encore une bonne heure de flânerie, avec Pierre, dans le petit jardinet.

Cette heure-là reposait des fatigues de la journée. On l'employait à faire des projets d'avenir. Trois enfants à élever c'était une lourde charge, mais l'ouvrage allait bien et ce n'était pas les forces et le courage qui manquaient. Dans quelques années, Pierre serait contre-maître, partant, la paye serait plus forte Les mioches seraient élevés, pendant qu'ils iraient à l'école, Jeanne travaillerait de son état, repasseuse. On mettrait de l'argent de côté et l'on achèterait la bicoque. De fait quand ils seraient vieux, où trouveraient-ils mieux pour se retirer et manger leur quatre sous ? Dame on n'en aurait pas des cent et des mille, mais les enfants feraient comme leurs parents, ils travailleraient et les vieux vivraient de leurs économies.

Rêves naifs, grossièrement traduits, mais qui faisaient le bonheur de ces braves gens.

***

Les années passèrent ainsi et le rêve commençait à se réaliser. Pierre travaillait ferme. Le propriétaire avait des prétentions très élevées ; mais ses prétentions n'avaient fait qu'accroître leur désir de posséder.

Ce serait dommage, disait Pierre, de quitter cette maison, à laquelle chaque jour il faisait quelque amélioration. Et le jardinet ! Tons ces arbres qu'il avait plantés, d'autres en receuilleraient les fruits ! Il leur semblait que c'était un vol.

On s'était donc mis d'accord avec le propriétaire. L'acte de vente fut signé.

Quand Pierre Barlat sortit de chez le notaire, son titre de propriété dans la poche de son veston, "le roi n'était pas son cousin," comme il le disait lui-même, pendant qu'un bon rire épanouissait sa figure.

Il avait été convenu tout d'abord que l'on fêterait l'acquisition par un joyeux dîner à l'auberge. Une friture de Seine, un lapin sauté et quelqnes bouteilles de vin de Suresne, un vrai repas de Luculus. Mais, quand Pierre se sentit "propriétaire," il n'y tint plus.

—Allons dîner chez nous, dit-il à sa femme.

Si vous aviez entendu l'intonation qu'il donna à ces mots : "chez nous !"

Il avait, pour cela, toutes sortes de bonnes raisons. La cuisine d'auberge ne valait rien ; c'étaient tonjours les mêmes sauces, avec un affreux goût de graillon. On serait bien mieux à la maison, à l'ombre, sous la charmille, la Seine à leurs pieds et, dans le fond, l'immense panorama de Paris, tout ensoleillé.

***

C'est au milieu de ce bonheur dont sa vie lui paraissait remplie, que la guerre de 1870 vint surprendre Pierre Barlat.

C'est au fort du mont Valérien que nous le retrouvons. Pierre est canonnier. Il veille près de sa pièce, quand le général Noël, commandant le fort, s'approche accompagné des officiers de son état-major.

Le général s'appuie sur la pièce et, sa lorgnette en main, il la dirige vers le pont de Sèvres.

—Canonnier, dit-il d'une voix brève, en se relevant.

—Mon général ? répond Pierre, en faisant le salut militaire.

—Tu vois d'ici le pont de Sèvres.

—Très bien mon général.

—Cette bicoque, la-bas, dans le bouquet d'arbres, sar la gauche.

—Je la vois, dit Pierre, qui pâlit.

—C'est un nid de Prussiens ; un obus là dedans, mon brave.

Piere est encore plus pâle ; malgré l'âpre bise qui fait grelotter les officiers sous leurs pelisses de fourrures, il lui semble qu'il est inondé de sueur.

Personne cependant ne s'aperçoit du trouble du cannonier. Il s'approche de la pièce, la pointe attentivement. Les officiers suivent l'effet de coup.

—Bien touché, dit le général, quand la fumée est dissipée. La baraque n'était pas solide : il n'en reste plus que des ruines.

Une grosse larme perle aux yeux de Pierre. Le général s'en aperçoit.

—Qu'est-ce qu'il a celui-là ? demanda-t-il avec sa brusquerie habituelle.

Pardon, mon général, répond Pierre, redevenu maître de lui-même ; c'était ma maison, tout ce que je possédais !

Le Manitoba.

Jeudi, 21 Juillet 1887.

JUBILE.

Les fêtes du 50ème année du règne de notre gracieuse Souveraine sont passées ; Winnipeg quoiqu'un peu en retard pour les démonstrations de sa loyauté a cependant fait les choses admirablement, et on peut dire que les jours consacrés aux réjouissances publiques ont été une manifestation enthousiaste de l'attachement d'un peuple à Sa Souveraine.

Les mêmes fêtes se sont célébrées avec allégresse sur tous les points du globe ou flotte le drapeau britannique. Certes, c'est un grand et noble spectacle que cette union de tous les sujets d'un vaste empire dans une même expression de dévouement et de fidélité. Dans un siècle comme le nôtre, ou tous les trônes s'écroulent, ou les sociétés prises du vertige d'une fausse liberté, minent et renversent tout ce qui rappelle l'autorité, ces fêtes du jubilé sont un profond enseignement. Pendant que le souffle des révolutions a balayé presque partout les monarchies héréditaires, voilà qu'une femme au milieu de cette tourmente universelle arrive a 50 ans d'un règne heureux et prospère, et voit se presser autour de son trône des millions de sujet dont elle est l'idole. Le peuple anglais est le seul chez qui soit resté aussi vivace le prestige de la royauté et le respect du droit monarchique.

Sans doute tout n'est pas admirable en Angleterre. Depuis 50 ans cette nation a eu bien des faiblesses, et elle a laissé commettre bien des crimes. Mais au milieu de ses misères sociales, il est bon de constater qu'elle trouve sa grandeur et sa force dans le respect de l'autorité et des traditions nationales. Le beau royaume que la reine Victoria a pris, lorsqu'elle n'avait encore que dix-huit ans est devenue sous son règne un empire immense dont l'influence s'exerce dans les cinq parties du monde ; c'est une vaste confédération qui englobe pour ainsi dire tous les continents. Cette Souveraine et son peuple peuvent donc être fiers des progrès accomplis durant ce long règne.

Il est triste cependant, que sous ce règne fortuné apparaisse la tache sombre de l'Irlande. Pendant que l'Angleterre était en fête, l'Irlande pleurait et se lamentait. Elle a refusé de prendre part aux fêtes officielles, et ceci fait comprendre combien est profonde la séparation qui existe entre ces deux peuples. L'Angleterre sera-t-elle toujours sourde aux cris de tant de malheureux qui meurent de faim ? N'entendra-t-elle pas les plaintes de l'épiscopat qui se mêlent aux gémissements de tout un peuple ? Il le faudra, si elle ne veut pas que ces voix, non-seulement troublent ces fêtes, mais que le mécontentement d'un peuple opprimé n'ajoute des embarras à une situation politique déjà assez embarrassante.

LA PREVOYANCE.

Comme nous avons eu occasion de le dire à plusieurs reprises déjà, une récolte des plus abondantes promet de venir récompenser les labeurs du cultivateur. Jusqu'à ce jour la température a été des plus favorables à la croissance des céréales, et nous espérons qu'il ne surviendra pas avant la moisson, d'accidents de nature à détruire nos prévisions.

Une bonne récolte est la seule récompense qui puisse faire oublier au colon sa tâche pénible. En contemplant ses greniers ployant sous la charge, il ne se rappelle plus ses longues heures de travail, ses sueurs, ses alternatives de doute et d'espérance. Il est heureux et avec raison. Mais tout ne consiste pas à récolter, il faut savoir profiter des dons de la Providence et l'expérience prouve malheureusement, que pour plusieurs, l'abondance est un écueil redoutable. Ils croient les biens qu'ils possèdent inépuisables, et imprévoyants de l'avenir, s'en vont, pour ainsi dire, les éparpillant aux quatre vents, jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent que le fruit de tant de peines est épuisé en pure perte.

L'économie est nécessaire dans toutes les conditions de la vie, mais surtout chez le cultivateur ; c'est l'état qui demande le plus de circonspection et de prévoyance.

Disons de suite que le danger contre lequel nous voulons le prémunir n'est pas la prodigalité, mais plutôt l'imprévoyance, et l'ambition et l'escompte de l'avenir. Que de cultivateurs, après une bonne récolte, ne savent pas borner leurs désirs, confiants qu'ils sont dans la moisson suivante. Vous les voyez acheter des objets qui, tout en étant utiles, ne sont pas d'une nécessité absolue. Puis survient un accident imprévu et les voilà dans l'embarras, et cette dette contractée par imprévoyance devient sur une terre un véritable fléau.

Dans cette province, plusieurs ont appris à leur dépens ce que coûtait cette confiance dans l'avenir. Puisse la leçon du passé servir d'exemple pendant qu'il n'est pas encore trop tard.

Un cultivateur sage doit savoir mettre à profit la moindre parcelle des biens que Dieu lui donne. Après une bonne récolte, il appliquera une partie de son surplus au paiement des dettes qu'un passé plus rigoureux l'a forcé de contracter, et il fera en sorte de ne rien acheter qu'il ne soit certain de ne pouvoir payer à échéance, en faisant la part de toutes les éventualités. Il évitera l'achat d'articles purement de luxe, quand la bonne administration de sa ferme requerra quelque chose d'utile. Enfin, il saura restreindre ses désirs à ses moyens, en se rappelant que l'agriculteur qui ne doit rien est riche, tout en étant l'être le plus libre de la création.

McGLYNN.

Les journaux protestants s'occupent beaucoup des discours prononcés par le malheureux McGlynn depuis son excommunication par le Souverain Pontife. Il persiste dans sa révolte, se moque des foudres lancées contre lui et se plonge de plus en plus dans l'abîme ou l'a conduit son orgueil. Parmi les ennemis de l'Eglise, les uns voient là un triomphe pour eux contre le catholicisme, les autres hésitent et ne savent trop que penser. Les plus sérieux d'entre eux voient bien là quelque chose d'anormal et n'osent pas trop acclamer un tel homme. Il y en a tant d'autres qui ont suivi ce chemin et qui n'ont apporté aucune gloire au protestautisme ! !

Pour nous, nous avons peu à dire sur ce malheureux apostat. McGlynn a été rejeté de l'église catholique comme tous ceux qui ne veulent pas obéir à l'autorité religieuse établie par Jésus-Christ. Depuis 19 siècles l'église toujours guidée par l'Esprit Saint, selon la promesse de son fondateur, taille et sercle dans le champ du père de famille, elle jette au feu les branches inutiles et elle arrache les mauvaises plantes. Tous les hérésiaques ont subi le sort de McGlynn et l'église a continué sa marche à travers les siècles malgré les attaques furibondes de ceux qu'elle retranchait de son sein.

Si des rats aux pieds des pyramides d'Egypte entreprenaient d'en ronger la base pour les renverser, ils seraient quitte pour se briser les dents. L'église catholique repose sur une pierre plus solide que la pierre des pyramides ; elle a brisé et brisera les dents de tous ceux qui l'attaqueront et voudront la mordre.

ASSASSINAT D'UN EVEQUE.

Une dépêche du Père Tassé, de San Francisco, a été reçue à Victoria, C.B., annonçant la mort de Mgr Seigers, missionnaire catholique. Il a été assassiné par son compagnon de voyage en novembre dernier. Le crime s'est perpétré sur les bords de la riviere Yukon à environ 500 milles de son embouchure et à 60 milles des habitations les plus rapprochées. Le meurtrier qui se nomme Frank Fuller, accompagnait l'évêque en qualité de serviteur. Il s'est livré aux autorités, mais ne donne aucune explication de son crime. Le défunt partait de Victoria le 13 juillet 1886 pour aller établir des missions dans la région de l'Yukon. La dernière lettre reçue de lui au palais, est datée du 31 août, de la tête de la rivière au Saumon. L'on était sans inquiétude et la nouvelle de la mort de Mgr Seigers a vivement ému le clergé et la population laïque, car le prélat était très-aimé.

Mgr Seigers naquit en Belgique et n'était âgé que de 39 ans. Il résida quelque temps à Baltimore, vint dans la Colombie en 1863, fut nommé archevêque d'Oregon en 1879, et revint à Victoria en 1883. Le meurtrier que l'on croit atteint d'aliénation mentale subira son procès à Sitka.

CHRONIQUE.

Voici déjà trois ou quatre feuilles de papier que je déchire de dépit, je me suis engagé à faire une chronique et ma foi, je ne sais trop que dire. J'ai beau travailler mon imagination, fermer les yeux, me comprimer le front, prendre l'attitude la plus recueillie, la plus méditative que l'on puisse imaginer, je ne trouve rien qui vaille pour intéresser les lecteurs et surtout les lectrices du Manitoba, cependant il faut que je m'exécute coûte que coûte.

Si tout le monde n'en avait été le témoin occulaire, je pourrais bien raconter les fêtes épiques du jubilé, vous décrire la revue militaire, le combat simulé, la prise de Saint-Boniface, mais vous avez tous encore dans des oreilles les éternûments étourdissants du brutal et les crépitements de la fusillade ; je pourrais encore vous dire comment à la joute de lacrosse, les gens de Winnipeg qui se croyaient invincibles ont été renversés par des hommes de Plum Creek ; comment les rameurs de Winnipeg, qui vainquent les étrangers dans leur pays, ont été terriblement défaits chez-eux ; et puis j'essaierais de décrire le spectacle grandiose du feu d'artifice, le ciel sombre couvert dépais nuages, les flots calmes dont pas la moindre brise ne ridait la surface, l'obscurité montant graduellement, enfin les lumières surgissant une par une sur différents points puis s'étendant graduellement, les beaux effets des pièces pyrotechniques venant tomber en pluie d'or dans les flots paisibles et que de choses encore ! Mais tout cela serait peine perdue car tous, vous avez tout vu mieux que moi peut-être, si vous n'êtes pas myopées.

Il me faut donc chercher autre chose, quelque chose de sérieux par exemple... J'ai trouvé !

***

Il est de mode aujourd'hui de lire beaucoup et surtout des romans. Les facilités que l'on a de s'en procurer sont très-grandes. Les livres à bon marché pullulent. La pluspart des journaux publient des feuilletons presque toujours futiles, souvent dangereux, que se dévorent les lectrices surtout, et dans plusieurs familles, l'on ne reçoit un journal que pour le feuilleton. Malgré les avertissements réitérés de ceux qui ont charge d'âmes, l'on semble ignorer le danger de ces lectures, même de celles qui ne sont que futiles... L'on se passionne pour les héros et héroïnes impossibles de ces histoires incompréhensibles. L'on prend au sérieux ces aventures qui n'ont rien d'humain ; on pleure sur des malheurs imaginaires, plus peut-être, que l'on ne le ferait en présence d'une véritable souffrance. L'imagination s'exalte en vivant de cette vie factice, on s'habitue à ne considérer la vie réelle qu'à un point de vue idéal, et de là ces caractères dits romanesques, que l'on rencontre de temps à autres et si insupportables pour tous, disons le mot.

Pour faire contre-poids au danger de ces lectures, nul avantage. Si quelques-uns de ces ouvrages ont le mérite d'être bien écrits, soyez convaincus, que les grands liseurs ne s'apercevront même pas de cette qualité, ils lisent pour suivre l'intrigue qui se résume à bien peu de chose : amour réciproque du héros et de l'héroïne, obstacles et malheurs divers que l'on finit pas surmonter et pour récompense : le mariage. A quelques exceptions près n'est-ce pas le fond de nos romans modernes.

L'on donne pour excuse : "Ces lectures ne me laissent aucune impression." A quoi bon lire alors ; c'est pour le moins du temps perdu.

***

Je m'aperçois que je tombe trop dans le sérieux et que j'assume un personnage qui ne me convient pas. N'empêche que ce j'ai dit est vrai et qu'il se lit beaucoup trop de romans.

***

Les Canadiens se sont encore distingués au concours annuel de tir de Wimbleton Angleterre. Le prix donné par le Prince de Galles a été remporté par un membre du 90ème de Winnipeg, M. Gillies ; plusieurs prix de moindre importance sont échus à d'autres des délégués de Manitoba. Tant mieux, tout cela contribue à faire connaître la province, à attirer l'attention de l'ancien monde sur nous et c'est ce dont nous avons besoin.

EDOUARD.

Nouvelles Politiques.

—Les amis de M. I. M. Daly M.P. lui ont donné un banquet hier à Brandon.

—L'hon. M. Royal visite en ce moment les provinces maritimes.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur Aikins est de retour d'un voyage à la Colombie Britannique.

—M. M. B. Scarth M.P. revenu d'Ottawa, la semaine dernière a dû y retourner de suite à cause de la maladie de l'un de ses jeunes enfants décédé depuis.

—Les ministres fédéraux sont en vacance depuis quelques jours.

—L'hon. M. Harrison et M. Jos. Burke M.P.P. sont attendus la semaine prochaine revenant des provinces de l'Est.

—Trois des actes passés à la dernière session de la législature provincial, ont été désavoués par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, et il est probable que d'autres encore subiront le même sort.

—Plusieurs journaux s'occupent de choisir un successeur au Lieutenant-Gouverneur Aikins dont le terme d'office expire le 2 décembre prochain.

—Il n'est plus question de la démission du Lieutenant Gouverneur Masson à Québec.

L'hon M. Thomas White, ministre de l'Intérieur, doit arriver la semaine prochaine et poursuivra sa visite jusqu'au Nord-Ouest.

—L'hon. M. Chapleau est parti pour l'Europe.

PERSONNEL.

Notre rédacteur en chef, M E. Trudel, est parti lundi soir pour un voyage de quelques semaines dans la Province de Québec. Nous avons cru comprendre que la mission de M. Trudel était des plus intéressantes. Quoiqu'il en soit, nos vœux et nos souhaits l'accompagnent.

Monsieur le Dr. et Madame Fafard sont en promenade pour quelques semaines dans la Province de Québec.

Nous apprenons avec plaisir que M. Z. Robert, marchand, dont une sérieuse maladie a mis les jours en péril, est maintenant en convalescence.

Le Révd Père Desjardins, S.J., du Collège Sainte-Marie, de Montréal, arrivé depuis quelques jours accompagné des jeunes Messieurs J. Cox, F. Brunet et Ed. Masson, élèves de ce collège, part demain pour retourner en province de Québec.

Sa Grandeur Mgr Grandin, le Révd Père André, ainsi que le Révd Père Lestang seront de retour de Rome à la fin de la semaine. Pendant son séjour en Europe, le Père André a visité la Bretagne, son pays natal, où il a eu la consolation de revoir son vénérable père après une absence de plus de trente ans.

Le Révd Père Nolin, S.J., visite en ce moment les paroisses françaises de la province dans le but de faire une étude rpéciale dans l'intérêt de la colonisation.

Nous avons appris avec regret la mort de madame Bélanger, née Rosalie Marion, arrivée en cette ville, lundi 18 courant. La défunte était l'épouse de M. Horace Bélanger, facteur-en-chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Cumberland, et sœur de M. Roger Marion, M.P.P. et de madame F. Gingras. Elle souffrait depuis quelque temps déjà de la maladie qui l'a conduite au tombeau. Elle vint à Saint-Boniface, il y a environ trois semaines pour suivre un traitement médical. Mais en dépit de tous les soins son état n'a fait qu'empirer, jusqu'à l'issue fatale de lundi. Elle n'était âgée que de 43 ans. Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Bélanger et à toute la famille.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs des coins du poële étaient Son Honneur le Juge Dubuc, les Hons. MM. Norquay, LaRivière, M. le Maire Lévêque, MM. A. Logan et Clarke.

Prospectus de l'Exposition Provinciale de Quebec 1887.

Si ceux qui suivent de près nos Expositions Provinciales veulent comparer la liste des prix de l'Exposition du 5 septembre prochain avec les listes précédentes, ils y découvriront plusieurs innovations qui demandent à être justifiées. Ils verront que, tout en respectant les opinions de leurs prédécesseurs, et en encourageant, avec la même libéralité qu'eux, l'importation des races de chevaux et de bétail les plus renommées et la propagation de ces races au Canada, les Membres du Comité de l'Exposition se sont efforcés d'attirer l'attention publique sur la valeur et le mérite de races que l'on peut presque considérer comme indigènes, puisqu'elles ont été introduites dans le pays par les premiers colons Français.

Sans vouloir mettre aucunement en doute l'importance des services rendus à l'agriculture, par les importations, comparativement récentes de chevaux et de bétail des races améliorées de l'Europe, le comité a voulu seconder le mouvement intelligent qui se fait pour reconstituer la race presqu'éteinte du cheval canadien et définir et consolider celle de la vache canadienne.

L'étalon canadien, ce modèle de courage et de force, si bien adapté aux nécessités de notre climat, a presqu'entièrement disparu. La vache canadienne, si peu exigeante pour sa nourriture et si généreuse de son lait, est devenue rare ; il faut la rechercher dans les parties isolés du pays loin des grandes voies de communications.

Des agronomes intelligents et instruits, à même de faire une comparaison sérieuse des avantages des différentes races, se sont mis à l'œuvre pour reconstituer ce que l'on peut appeler la race des chevaux canadiens et celle du bétail canadien ; c'est une œuvre difficile, qui demande du temps et des sacrifices et qui mérite un encouragement libéral que le comité de l'Exposition n'a pas hésité à accorder.

Afin de procéder en toute sûreté dans cette entreprise, le gouvernement a déjà ouvert un livre de généalogie où sont inscrits gratuitement les animaux de la race bovine qui après examen par le vétérinaire officiel seront reconnus comme possédant les qualités distinctives de la race canadienne.

La même pensée, celle de développer les ressources propres à notre pays, a engagé le comité à étudier avec soin la question de la culture du tabac. Elle peut devenir une source de richesse pour nos cultivateurs ; notre climat lui est très favorable, mais il nous faut le soin et la persévérance ; le comité a préparé la liste de prix avec l'espoir d'encourager ceux qui cherchent à améliorer cette industrie.

Afin de rencontrer les vues de la société d'Horticulture de Québec, qui a consenti à unir son exposition à la nôtre et aussi pour tâcher, autant que possible, de profiter des derniers beaux jours de la saison sur lesquels l'on peut encore compter avec un certain dégré d'assurance, le comité a choisi la semaine du 5 au 10 septembre. C'est un peu trop tôt pour les produits agricoles, les grains et le tabac mais l'on verra dans la liste des prix que, dans ces classes, l'on pourra exposer les produits de la récolte de 1886 et de plus qu'il est offert des récompenses libérales pour le grain en gerbes.

Le comité de l'Exposition avec le concours de l'association laitière de la province, s'efforcera de donner une tournure pratique à l'exposition des produits de la laiterie, et des expériences intéressantes dans cette branche d'industrie auront lieu sur le terrain même de l'Exposition.

Le nouveau système de conservation du fourrage à l'état vert, connu sous le nom d'*ensilage* est trop important pour que le comité n'essaie pas d'en faire apprécier les avantages au public. En conséquence, le comité se propose de faire construire sans délai sur le terrain un *silo* rempli de divers fourrages verts de la présente récolte ; ce *silo* sera ouvert en présence des visiteurs et son contenu servira l'alimentation du bétail exposé.

Quant à l'industrie proprement dite, l'on verra que le comité a recherché avec soin tout ce qui méritait d'être recompensé et il a particulièrement pris plaisir à tendre la main aux industries naissantes et à les faire connaître et apprécier.

Parmi les industries qui méritent surtout d'attirer l'attention, il en est une qui, jusqu'ici a été bien négligée, c'est celle de la grande pêche du golfe. Des milliers de vaisseaux traversent toutes les années l'Atlantique pour venir récolter dans le golfe Saint-Laurent, une moisson abondante qui ne demande pas d'autres travaux que ceux de la récolte. Combien de vaisseaux les grands ports de mer de la province envoient-ils faire la pêche dans le golfe Saint-Laurent, à notre porte ? Le comité a crû devoir faire un effort pour donner de l'essor à cette grande industrie.

Le comité fait appel à la bonne volonté des cultivateurs et des industriels de la province ; que tous ceux qui ont, soit du bétail soit des objets dignes d'être exposés répondent généreusement à son appel ; ils peuvent compter sur la plus cordiale réception.

Les entrées pour le bétail doivent être faites le ou avant lundi, le 29 août, et dans toutes les autres classes, le ou avant samedi, le 3 septembre.

En terminant, le comité réfère le public à la liste des prix et aux réglements. L'on y verra aussi que le comité s'est occupé du confort des visiteurs, et qu'avec l'aide du comité des citoyens de Québec, dont l'hospitalité est bien connue, des arrangements avantageux seront faits, non-seulement pour le transport, par chemins de fer et bateaux à vapeur, et pour le logement des visiteurs, mais aussi pour leur amusement, pendant le temps qu'ils honoreront la ville de Québec de leur présence.

Québec 9 juillet 1887.

H. G. JOLY,
Présid. du Comité.

GEORGES LECLERE,
Secrétaire.

P.S. Toute personne désirant de plus amples informations voudra bien s'adresser à Georges Leclere, Ecr., Secrétaire de l'Exposition, à Québec.

Choses et Autres.

—Le Révérend Père Bélanger, qui depuis trente années dirige l'institut des Sourds Muets de Montréal, se rend à New-York, à la demande de Mgr Corrignan, pour prendre charge de la mission catholique des Sourds-Muets de l'Archidiocèse.

—Le Rév. McGlynn qui a récemment encourru l'excommunication, persiste dans sa révolte et recuse le droit du Saint-Siége de le retrancher de son sein pour ses fausses doctrines. *Le Freeman Journal*, dans un excellent article démontre la fausseté de la position prise par ce pauvre prêtre et la justice de l'excommunicaticu qu'il a méritée par sa révolte contre l'autorité. Le journal termine son article en faisant des vœux pour le retour du rebelle dans la bonne voie.

—Le comté de Digby, N.E. où il y a eu récemment une élection, est en majorité peuplé d'Anglais, mais la population Acadienne Française y est très forte. Le recensement de 1881 y indique 9,040 Anglais, 7,889 Français, 459 Allemands, 1,006 Irlandais, 485 Ecossais, 549 d'origine africaine etc.

—Parent, le caissier infidèle de la banque d'Hochelaga, maintenant incarcéré dans la prison de Chicago, se plaint qu'il est emprisonné injustement, alléguant qu'il n'a pas apporté d'argent volé dans l'Etat, ayant tout remis aux directeurs de la banque lors de son arrestation à Buffalo.

Il affirme aussi que, dans le moment, ce n'est pas lui qui doit à la Banque, mais la banque qui est endettée envers lui pour une somme de $5,000.

Il explique cette singulière prétention en disant qu'outre l'argent remis par lui aux directeurs, on lui a enlevé des propriétés personnelles à Montréal et même de l'argent appartenant à sa femme.

—Entre six et sept heures du matin vendredi, 15 courant le plus sérieux incendie dont Montréal ait été le théâtre depuis bien longtemps, s'est déclaré dans la raffinerie de sucre St. Laurent qui est située sur la rue de la Reine et qui se prolonge jusqu'à la rue du Roi. La brigade du feu entière fut appelée, mais elle ne put sauver cette bâtisse de sept étages qui fut détruite de fond en comble. Les maisons environnantes habitées MM. Flynn, O'Brien, Coventon et Jones furent aussi consumées. A 9.15 hrs, une partie considérabla des murs de la fabrique de sucre s'écroula avec fracas et tout le monde fut enveloppé dans une avalanche de poussière et de sucre. Mais en autant qu'on eut s'en assurer, personne n'a été tué par la chute du mur. Un individu du nom de Moore descendait au moyen d'un appareil de sauvetage sur la rue de la Reine lorsqu'un énorme tourbillon de flammes s'élança d'une fenêtre. Il lâcha prise et tomba sur le sol, expirant quelques temps après dans une terrible agonie. Son corps a été immédiatement transporté à la morgue. Un autre qui s'élança d'une fenêtre se cessa une jambe. On rapporte que plusieurs ouvriers manquent et que d'autre ont reçu des blessures graves. Un grand nombre se sont sauvés tout nus, n'ayant autre chose que des chaussures dans leurs piêds, par une passerelle qui traverse la rue. On estime les pertes à au-delà de $500,000. Cette propriété était assurée à un grand nombre de compagnies pour la plupart américaines.

—Un terrible accident a eu lieu sur l'embranchement du chemin de Port Stanley, Ont., vendredi le 15 courant. Un train d'excursionnistes, est venu en collison à une traverse avec un convoi chargé de pétrole. Le feu s'est communiqué aux deux convois qui ont été entièrevent consumés. Les victimes sont au nombre d'une centaine, dont dix-neuf tuées, les autres blessées plus ou moins grièvement.

—L'on dit que le contrat de MM Bossiers, Frères et Cie de Paris, poar l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le Canada et la France, ne sera pas exécuté cette année. Le gouvernement doit payer à cette ligne un subside annuel de $50,000. D'après les termes du contat, le service doit se faire jusqu'à Montréal en été et Halifax en hiver. Le service se fera directement entre le Canada et la France, à l'exception d'un arrêt à St. Pierre Miquelon et a d'autres ports d'Angleterre au retour. En hiver les bateaux pourront retacher dans un port Américain. Les voyages se feront à tous les quinze jours, et les vapeurs devront jauger au moins 2.500 tonneaux chacun.

—M. Cormier M. P. P., a envoyé sa résignation à l'Orateur de l'Assemblée législative. Le document a été signé en présence de MM. Poupore et Owens.

—Les élèves des écoles des frères d'Ottawa signent actuellement une adresse de félicitations au Saint-Père à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Les élèves de tous les écoles des frères dans le monde entier, au nombre de plus d'un demi-million, signeront des adresses semblables. Ils feront une offrande eu Souverain-Pontife.

—Depuis le commencement de la saison, environ, 2,000,000 pieds de pieds carrés ont été expédiés de divers points entre Sudbury et Ottawa à Québec, par la voie du Pacifique. Les agents du trafic sont d'opinion que cent millions de pieds de bois seront expédiés par chemin de fer, des environs d'Ottawa, cette année.

—M. Fletcher, entomologiste du Canada, vient d'arriver à Ottawa de retour du comté de Prince-Edouard, Ontario. Il a fait des recherches à propos d'une nouvelle maladie sur les pois, récolte très importante dans l'île.

La nature de cette maladie n'est pas encore parfaitement établie, mais elle semble être due à un champignon parasite qui attaque la racine en empêche cette plante de mûrir ses graines. M. Fletcher avait été envoyé par l'hon. Carling, ministre de l'agriculture, à la demande pressante de M. Hyatt, M. P. Jusqu'à présent on n'a jamais vu pareille maladie en Canada.

—M. Powell, ajudant-général, qui a visité Honolulu, il y a quelques mois, dit que Clarence W. Ashford, le procureur-général du gouvernement hawaïen, est un Canadien natif de Port Pope. Il est un des premiers avocats de Honolulu est c'est lui qui était le vrai chef du mouvement qui a renversé le ministère du roi Kolakaua.

Nouvelles d'Europe.

—On lit dans la *Réveil Matin* de Paris à la date de 25 juin dernier.

Les canadiens résidents à Paris ont fêté ce soir, au restaurant Marguery, la Saint-Jean-Baptiste, patron du Canada.

On sait l'attachement profond que gardent pour la France, leur ex-mère patrie, tous les habitants du Canada. Le gouvernement de la province de Québec a chargé le sculpteur national canadien Philippe Hébert d'exécuter dix statues colossales qui seront coulées en bronze. Elle représenteront Jacques-Cartier, qui en 1535 remonta le Saint-Laurent et fondateur de Québec en 1608 ; Maisonneuve, fondateur de Montréal en 1642 ; Montcalm généralissime des armées françaises, le chevalier de Lévis, plus tard duc de Mirepoix ; Frontenac, gouverneur du Canada, etc. ; plus un groupe d'Indiens, premiers possesseurs du sol.

Ces statues, sont destinées à la façade du nouveau Palais Législatif de Québec.

—Les fêtes du 14 juillet en France, ont donné lieu à plusieurs scènes qui démontrent l'impopularité du gouvernement actuel et par contre la popularité toujours croissante de l'ex-ministre de la guerre, le général Boulanger. Le président de la république a été sifflé en maints endroits.

—D'après les dernières nouvelles l'alliance entre la France et la Russie est définitivement conclue.

—Dans un article de fond sur la situation du prince Ferdinand Saxe-Cobourg-Gotha qui a été nommé récemment souverain de Bulgarie, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'exprime ainsi : "La question de savoir si le prince Ferdinand a besoin de l'autorisation du duc de Saxe-Cobourg-Gotha pour accepter le trône de la Bulgarie doit être décidée conformément aux lois de famille des Cobourg. Il n'existe rien dans la constitution impériale qui oblige l'empereur d'Allemagne à s'occuper de cette affaire. La sanction de l'empereur n'est nécessaire qu'en vertu du traité de Berlin comme l'est celle des autres puissances signataires de ce traité."

—Le parti conservatenr anglais a convoqué une assemblée pour aujourd'hui dans le but d'étudier la situation politique et surtout ce qui se rattache au projet de loi agraire. Relativement à ce bill, M. Morley a déjà présenté 29 amendements et l'on vient de donner avis de 13 autres amendements.

100 députés de la chambre des communes ont formé un comité dans le but de travailler à diminuer les prix des communications postales et télégraphiques entre l'Angleterre et ses colonies.

—Le *Figaro* annonce qu'au mois d'octobre le capitaine Jovis s'efforcera de traverser l'Atlantique en ballon, il partira de St. Nazaire et essayera d'attérir à New-York

—Le choléra a fait son apparition en Europe, dit une dépêche de Rome. Dans sa course depuis la Mecque il ravage d'abord la Sicile et grand nombre de personnes se réfugient à Naples. Catane, à l'ombre du Mont Etna, est maintenant le centre de l'épidémie. Sur 200 cas déjà rapportés, 140 ont été fatals, démontrant que le fléau est extraordinairement violent.

La dépêche ajoute qu'il n'est pas possible que le choléra traverse en Amérique, cette saison.

NAISSANCES.

En cette ville, le 15 courant, Madame Isidore Côté, un fils.

—A St. Joachim de la Broquerie, le 14 courant, Madame Damase Brisson, un fils.

—A Lorette, le 15 courant, Madame Jean St. Pierre, un fils.

—A Lorette, le 16 courant, Madame Honoré Gauthier, un fils.

A Saint-Vital, le 18 courant, Madame Jean Belisle, un fils.

A Saint-Norbert, le 12 courant, Madame Charles Genthon, un fils.

Au Fort-Rouge, le 15 courant, Madame Roger Hénault, une fille.

DECES.

—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 38 ans, de consomption, M. R. Albina Chenet, épouse de M. L. O. David M P.P. Madame David était sœur de Mesdames Monchamp et Soucisse de Winnipeg.

—A Chicago, le 17 courant, à l'âge de 29 ans, Jos. Cléophas Cyr. Il laisse pour déplorer sa perte une femme et deux enfants. Le défunt était fils de M. M. Cyr de cette ville.



Ville de Saint-Boniface.

Avis est donné par les présentes qu'à moins que les propriétaires ne fassent couper sous le plus court délai les chardons et autres plantes nuisibles croissant sur leurs terrains, le conseil les fera détruire par ses employés et tiendra tels propriétaires responsables des frais qui pèseront comme charge sur leur propriété.

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la ville de Saint-Boniface, ce 18 juillet, 1887.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
Sec.-Trésorier.

1ins.21.7.87.

Chronique Locale.

—On dit que le concert de samedi dernier, sera répété bientôt.

—Un cirque doit visiter Winnipeg au commencement du mois prochain.

—Les exercices de la neuvaine de Ste. Anne sont suivis par un grand nombre de fidèles.

– On est à construire un ponton au pied de la rue St. Joseph pour descendre la pompe à vapeur en cas d'incendie.

—Une épingle en argent pour dame, a été perdue, il y a quelques semaines. La personne qui l'a rapportera au bureau du *Manitoba* sera généreusement récompensée.

—Mercredi étant la fête de Saint-Vincent de Paul, à l'exercice religieux de 7½ heures, le sermon de circonstance a été donné par le Révd. Père Drummond, S.J.

—Fant l'individu qui, il y a quelques semaines, a blessé le chef de police McRae, sera ramené à Winnipeg, où il subira immédiatement son procès. Les autorités américaines ont accordé l'extradition.

—Les travaux du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge se poursuivent activement. Trois cents hommes et 150 attelages travaillent sur la ligne dont environ six milles sont déjà terrassés.

—M. Campbell, agent des billets de la compagnie du Pacifique; prie toutes les personnes qui désirent prendre part à l'excursion, de Victoria, de laisser leur nom à son bureau, 471 rue Principale. L'excursion n'aura lieu que si au moins vingt personnes y prennent part.

—Plusieurs des excursionistes sont retournés dans leurs foyers, ces jours derniers.

Le département des Travaux Publics de cette province, demande des soumissions pour un canal d'égouttement dans le township 12, rang 10, ouest. Voir l'annonce.

—Lundi 25 courant, sera observée comme la fête nationale des Métis Français, sous le patronage de Sa Grandeur, Mgr l'Archevêque. A cette occasion, il y aura procession de Saint Vital à l'Archevêché, pour venir rencontrer le prêtre. Puis la procession se reformera pour retourner à Saint-Vital où sera chantée une grande messe solennelle. Dans l'après-midi, pique-nique à trois ou quatre milles de Saint-Boniface, sur la Rivière LaSeine, il y aura des courses et des amusements variés. On nous prie d'annoncer que tous les Métis-Français sont cordialement invités à prendre part à cette fête.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne des Chênes

17 Juillet—Il y aura le 26 courant, à l'église de notre paroisse une messe solennelle, exposition et vénération de la relique de la bonne Ste. Anne.

On nous informe qu'outre les paroissiens de Lorette qui feront comme les années passées leur pélérinage annuel, des pélérins de plusieurs paroisses doivent venir en pélérinage, prier dans l'église qui est dédiée à celle qui fut choisie pour être la mère de la mère de Jésus.

Nous sommes heureux que notre humble église soit choisie comme lieu de pélérinage, et nous pouvons assurer les pélérins qu'ils seront toujours les bienvenus.

Lorette.

19 Juillet—Il y aura un grand pélérinage à Ste. Anne-des-Chênes, le 26 juillet prochain, sous la direction de M. le curé de Lorette, autorisé par Mgr l'Archevêque de St. Boniface. Ce pélérinage sera rencontré à Ste. Anne par celui de la Broquerie sous la direction de M. le curé Pelletier. Le départ de Lorette et la Broquerie à 7 hrs. a.m.

Lac-des-Chênes.

18 Juillet—Dernièrement, la population catholique de cette localité a été grandement réjouie a l'arrivée au milieu d'elle de son nouveau pasteur M l'abbé J. A. Bernier, venu de la province de Québec, pour la desservir.

Il était accompagné du Rév. Père Allard, administrateur de l'archidiocèse.

Nous devons mille remerciements à l'autorité ecclésiastique de cette province pour le choix si judicieux qu'elle a fait en nommant M. Bernier, curé du Lac-des-Chênes.

M. le curé Bernier s'occupera de la desserte de toute la population catholique du comté de Dennis en général ; sa résidence sera au Lac-des-Chênes.

—La récolte ici, a l'apparence la plus satisfaisante. Les dernières pluies que nous avons eues, ont fait un bien immense au grain semé un peu tard le printemps dernier.

—M. Hormidas Lapierre nous est arrivé il y a quelques jours avec toute sa famille, dans le dessein de s'établir ici, de même qu'un M. Courchènes qui lui aussi a fait l'acquisition d'un beau terrain.

Echos du Nord-Ouest.

Saint-Albert, Alberta.

10 juillet.—La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Albert a remis la célébration de sa fête patronale au 14 juillet. A cette occasion il y aura messe solennelle, probablement un pique-nique dans l'après-midi et une soirée.

Edmonton, Alberta.

10 juillet.—Emile Richard, de Battleford, qui a entrepris de faire le voyage de la Rivière la Paix en 40 jours, aller et retour, est passé ici le 8 juillet venant de la Rivière la Paix. Parti du sommet du petit Lac des Esclaves, dimanche soir, il a mis un peu plus de cinq jours à se rendre à Edmonton. Son départ pour la Rivière la Paix a eu lieu le 18 juin, il a fait en conséquence tout le voyage en 20 jours. M. Richard est parti vendredi après-midi pour Battleford.

Régina.

—Le Rév. Père Nolin S.J., de Montréal, est arrivé en cette ville samedi matin le 16, et a été l'hôte du Rév. Père Graton. Le Rév. Père arrivait d'un voyage à Victoria C.B. Il a visité les principales localités situées sur le parcours du chemin de fer, pour étudier leurs avantages au point de vue de la colonisation.

Il est le directeur de deux importantes sociétés de colonisation dont il s'occupe activement et il est évident qu'il peut nous être d'une grande utilité en nous envoyant de nouveaux colons. Nous espérons que sa visite ne restera pas sans résultat. Le Rév. Père Graton, a mis le Rév. Père Nolin en rapport avec quelques uns de nos plus anciens colons.

—Partout la récolte a une apparence magnifique et les cultivateurs sont satisfaits.

—Dimanche le Rév. Père Nolin, toucha l'orgue et donna l'instruction aux offices du matin et du soir.

A l'office du soir eut lieu l'érection d'un chemin de croix.

Nous sommes convaincus que le Rév. Père Nolin et son assistant le Rév. Père Lalande emportent une bonne impression de leur visite au milieu de nous. De leur coté les catholiques de Régina ont reçu de lui beaucoup d'encouragement.



AVIS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Drain Wellington," seront reçues au Département des Travaux Publics, jusqu'à midi, le 28 juillet, 1887, pour une partie du Drain Wellington, dans le Tp. 12, R. 10 Ouest.

Les plans et devis peuvent être consultés à ce Département.

Un chèque accepté de $50.00 devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué au cas ou le soumissionnaire refuserait de signer le contrat en conformité de sa soumission.

Il sera requis un cautionnement acceptable par le gouvernement pour garantir l'exécution du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Winnipeg, 16 juillet, 1887.

THOS. A. WADE,
Sous-ministre des Travaux Publics.

2ins.21.7.87.

A L'ENCLOS

DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Une taure d'un an sous poil rouge ayant l'oreille gauche fendue.

Un jeune bœuf d'un an, sous poil rouge, une tache blanche sur la croupe, sur le dos vis-à-vis des pattes de devant une tache blanche, les deux pattes de devant du genou au sabot sont blanches, les deux pattes de derrière sont blanches, et l'oreille gauche fendue.

Saint-Boniface, ce sept juillet, 1887.

J.-B. JOYAL,
Gardien d'enclos pour la ville de Saint-Boniface.

3ins.7.7.87

A L'ENCLOS

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER OUEST.

Un jeune étalon sous poil rouge, étampé sur l'épaule gauche, d'une figure imitant la lettre majuscule M, le front et le nez blancs, le bas de la patte gauche de derrière blanc ainsi que le sabot.

MICHEL PATTENAUDE,
Gardien d'Enclos pour Saint-François-Xavier-Ouest.

Saint-François-Xavier, ce 16 juin, 1887.

4ins.23.6.87

IN THE POUND

OF ST. FRANÇOIS-XAVIER WEST.

A young stallion red color, stamped on the left shoulder, with a figure ressembling the capital letter "M," the forehead and the nose white, the lower part of the hind left leg and the foot also white.

MICHEL PATTENAUDE,
Pound-Keeper for St. François-Xavier-West.

St. François-Xavier, this 16th June 1887.

4ins.23.6.87

IN THE POUND.

OF THE TOWN OF SAINT-BONIFACE

One red heifer, one year old, the left ear split.

One red ox, one year old, white spot on the rump, one on the back, the two fore legs from the knee to the hoof white, hind legs white and the left ear split.

J.-B. JOYAL,
Pound-Keeper for the Town of Saint-Boniface.

4ins.23.6.87.

APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 15 juillet 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre.

MIAMI ET MORDEN

à partir du 1er août prochain. Distance calculée 19 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable *via* Nelson.

Les malles devront laisser Miami les mardis et vendredis à 7.30 heures a.m., et arriver à Morden à midi en temps pour rencontrer le convoi de la malle allant vers l'est. Laisser Morden les mêmes jours à 3.00 heures p.m., ou après l'arrivée du convoi de malle de Winnipeg et arriver à Miami à 7.30 heures p.m., ou dans les 4.30 heures qui suivront le départ de Morden.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quand aux conditions du contrat offert, pevent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de Miami, Morden et Nelson et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg 3 juin 1887.

3ins.9 6.87.



PUBLIC NOTICE

"The Real Property Act of 1885" *and Amendments Thereto.*

To Honorah A. Coolican, the Imperial Bank of Canada, and all other persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—Subdivision lots numbers 107, 108, 109, 110, 111, 119, 120, 121, 122, 137, 138, 139, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 256, 258, 259, 268, 269, 270, 271, being parts of those lots of the Parish of St. Boniface numbered 69, 70 and 71 according to the Dominion Government Surveys, in said parish, according to a subdivision plan of said parish lots registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, and subdivision lots numbers 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 62, 63, 64, 65, 74, 75, 76, 77, 83, 84, 85. 86, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 148, 149, 150, 151, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 180, 181, 182, 183, 194, 195, 196, 197, 206, being subdivision lots of that lot of the parish of St. Boniface numbered 68 according to the Dominion Government Surveys in said parish according to a subdivision map or plan registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, also all that part of lot number 68 of the parish of St. Boniface, situate east of the Pembina Branch of the Canadian Pacific Railway.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the ninth day of august next, (A.D. 1887) file a caveat forbiding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to the Imperial Bank of Canada, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Lands Titles Office, Winnipeg, 12th July A.D., 1887.

3i 7, 87. L. W. COUTLEE
Registrar General.

PUBLIC NOTICE.

The Real Property Act of 1885 *and amendments thereto.*

To any and all persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—The south half of the north half, the north half of the south east quarter and the south west quarter of fractional section one, all of fractional section two, and all of fractional section three, in township ten, range one, east of the principal meridian.

The north half of section thirty five, the north east and south east quarter of section thirty four, in township nine, in range one, east of the principal meridian, in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 10th day of August next, (A.D. 1887), file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Letitia Murray, of the Parish of St. Charles, in the County of Selkirk, wife of Alex. Murray, of the same place, Farmer, if found entitled thereto, and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, 14th July A.D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.14.7.87.

LE STARR KIDNEY PAD.

C'Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., denotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2.00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

6m 30,12,86

THE
Dartmouth Ropework Co.
HALIFAX, NOVA SCOTIA.

The present is the right time to purchase
BINDER TWINE
FOR THE HARVEST OF 1887.
EXPERIENCE
HAS PROVED THE BEST IS THE
CHEAPEST.
A GOOD TWINE MUST POSSESS
STRENGTH and EVENNESS
which are combined in the highest degree in that made by this company.
THE FARMERS OF CANADA
should secure this special manufacture from their local dealers, who can obtain prices and any other information required by addressing the
DARTMOUTH ROPEWORK CO.,
12 WELLINGTON ST. WEST,
TORONTO.
N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.



● **FLORAL GUIDE FOR 1887** ●
Now ready, contains 2 Colored Plates, hundreds of Illustrations, and nearly 200 pages—32 pertaining to Gardening and Flower Culture, and over 150 containing an Illustrated List of nearly all the FLOWERS and VEGETABLES grown, with directions how to grow them, where the best SEEDS, PLANTS, and BULBS can be procured, with prices of each. This book mailed free on receipt of 10 cents, and the 10 cents may be deducted from the first order sent us. Every one interested in a garden, or who desires good, fresh seeds, should have this work. We refer to the millions who have used our seeds. Buy only Vick's Seeds at Headquarters. JAMES VICK, SEEDSMAN,
Rochester, N. Y.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,
SOUS LA DIRECTION DES
RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seulé fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

PRESTON & NORRIS
(Ci-devant de la maison Alexander).

494 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG, 494

Porte voisine du magasin de Chaussures de Ryan.

MM. Preston & Norris veulent se défaire de tout leur assortiment de

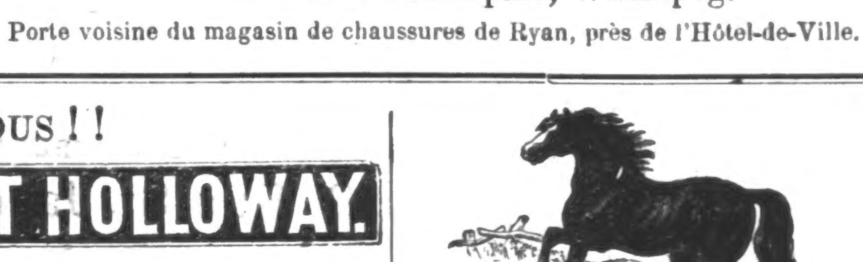
MARCHANDISES SECHES,
Marchandises pour Messieurs, etc.,

à des prix bien au-dessous de tout ce qui peut s'offrir dans Winnipeg.
Tout l'assortiment doit être vendu le 1er d'Août prochain.
Nos Marchandises sont toutes nouvelles.

PRESTON & NORRIS,
[Ci-devant de la maison Alexander]
494 Rue Principale, Winnipeg.

3m 12,5,87 — Porte voisine du magasin de chaussures de Ryan, près de l'Hôtel-de-Ville.

SANTÉ POUR TOUS!!



LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,
Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.
Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,
(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 251 Rue Principale
VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de
Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,
toujours en main.

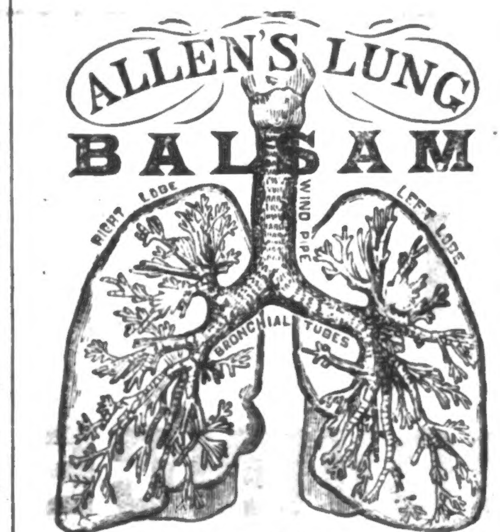
M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.



"This Engraving represents the Lungs in a healthy state."

BAUME D'ALLEN
REMÈDE CONTRE LA
Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.

6f 83, 1a

Vieux Timbres.

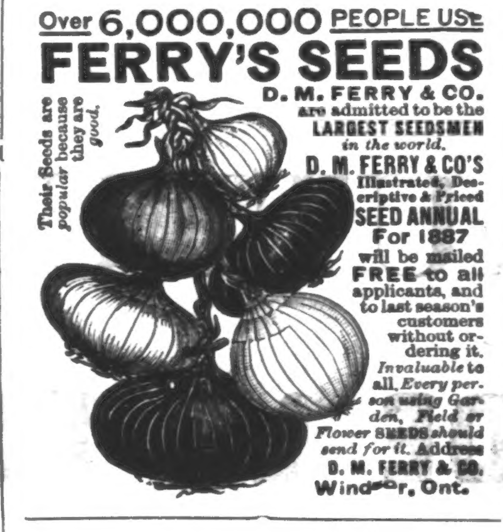
Mme Deguy, 12 avenue Bosquet, à Paris, désire acheter des vieux timbres-poste, pour collections et tapisseries, principalement des timbres usés de Nouvelle-Ecosse.

no.28.4.87.

RICHARD & CIE.,
IMPORTATEURS DE
Vins, Liqueurs et Cigares,
365, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.



THE MORNING CALL

Only Conservative Morning Newspaper in Manitoba or N. W. T.

Full cable and telegraphic reports of current European, Canadian and United States News.

Special news reports compiled by resident correspondents throughout Manitoba, the Northwest Territories and British Columbia.

Complete reports of Parliamentary proceedings at Ottawa and Winnipeg.

THE MORNING CALL alone receives the night dispatches of the United Press Association in Winnipeg, and has a news service unequalled west of the great lakes.

Subscription rates: One year $10; six months $5; three months $3. Strictly in advance. Sample copies mailed free to any address on application.

Subscribe now. Address

The Call Printing Co'y, Winnipeg.

ACTON BURROWS,
President and Editor-in-Chief.

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

GUILBAULT et LANTHIER
FERBLANTIERS
BLOC ROYAL,
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

MM. Guilbault et Lanthier ont l'honneur de remercier leurs amis et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner, et ils profitent de la circonstance pour leur dire qu'à l'avenir, un assortiment des plus complets de chaudières à lait pour fromageries et beurreries ainsi que tous les autres vaisseaux que peut nécessiter l'exploitation de l'industrie laitière de 20, 25 et 30 gallons à vendre à bas prix. Nous invitons spécialement les résidents de la campagne à venir visiter notre établissement.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit :

Guilbault et Lanthier,
"BLOC ROYAL"
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

2m. 16. 9. 86.

Le Grand Remede Francais

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

RÉCOMPENSE.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes génitaux des femmes. Elles sont enveloppées dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Périodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

Correspondance sollicitée.

6m 30,12,86



ECURIE DE LOUAGE.
No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. — 1an 23 84

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit :

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est — Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw	14 a †7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary	12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud — Départ	Stations.	Allant vers le Nord — Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. — Départ	Stations.	Allant Sud. — Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est. — Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Départ	Stations.	Allant Nord-Est — Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

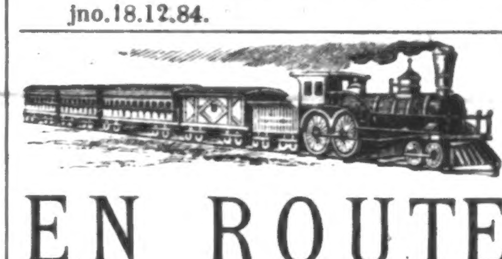
CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. — W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.



EN ROUTE
— POUR —
ONTARIO
— ET —
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

4,2,86 jno



STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé :

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité à eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la céduie E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. — Jno.

IMPRIMERIE
— DU —
JOURNAL "LE MANITOBA"

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE : —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, Etc., Etc.

— AUSSI —

— TOUTES ESPECES DE —

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA